

L'économie sociale d'insertion à Bruxelles

Après un an d'agrément...

Tentative d'état des lieux au 30 juin 2006

BREVE HISTOIRE...

- Mars 2004 : ordonnance ILDE et EI
- Décembre 2004 : Arrêté d'application
- Mai 2005 : Première réunion de la Plate-forme d'économie sociale bruxelloise
- Juillet 2005 : premiers avis de la Plate-forme
- Septembre 2005 : 21 premiers agréments
- Septembre 2006 : 46 ILDE-EI et 752 travailleurs

LA PLATE-FORME BRUXELLOISE DE CONCERTATION D'ES

COMPOSITION

- Président et vice-président issus des cabinets de l'emploi et du logement social
- 6 représentants syndicaux
- 3 représentants patronaux
- 3 représentants de l'économie sociale
- 1 représentant de l'Orbem
- 1 représentant de l'administration

LA PLATE-FORME BRUXELLOISE DE CONCERTATION D'ES

RÔLE

- Donner un avis sur les agréments (avis suivis par le ministre de l'emploi)
- Promouvoir la politique régionale de l'emploi
- Organiser la concertation et la collaboration entre les parties représentées
- Formuler des propositions au gouvernement régional

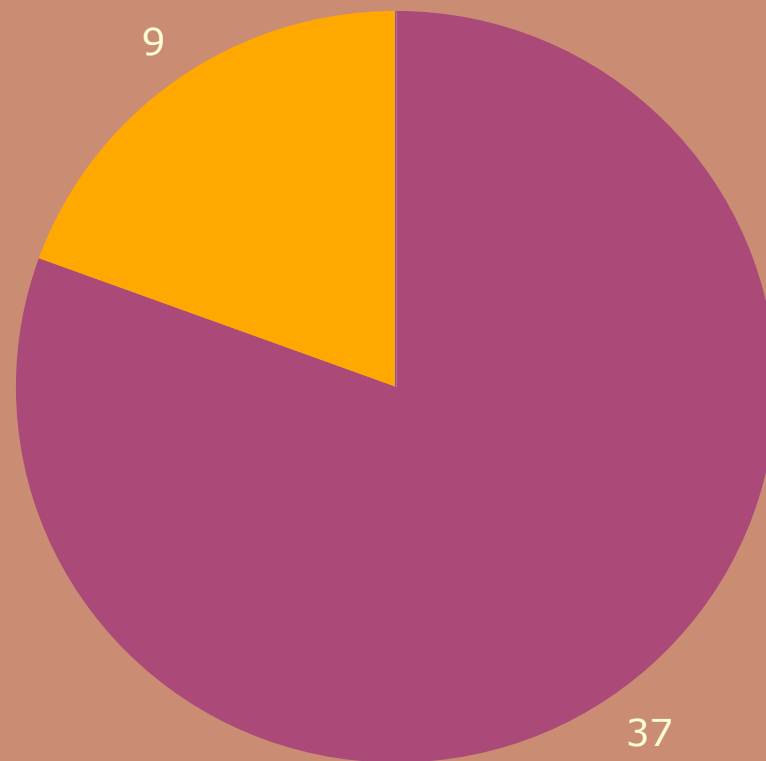
CONDITIONS D'AGREMENT

ILDE	EI
ASBL ayant au moins un siège d'exploitation en RBC	Entreprise commerciale, en fait sfs (valeur ajoutée sociale), siège en RBC
<u>60%</u> minimum de public-cible dans le personnel d'exécution	<u>30%</u> minimum (le public-cible ne l'est que pendant 4 ans)
60% minimum des travailleurs <u>public-cible</u> domiciliés en RBC	60% au moins du <u>total du personnel</u> doit résider en RBC
Pas d'agrément communautaire pour la ou les mêmes activités	Tension salariale maximum de 1 à 4 à ancienneté égale, favoriser la participation des travailleurs aux décisions
	Bénéfice distribué limité

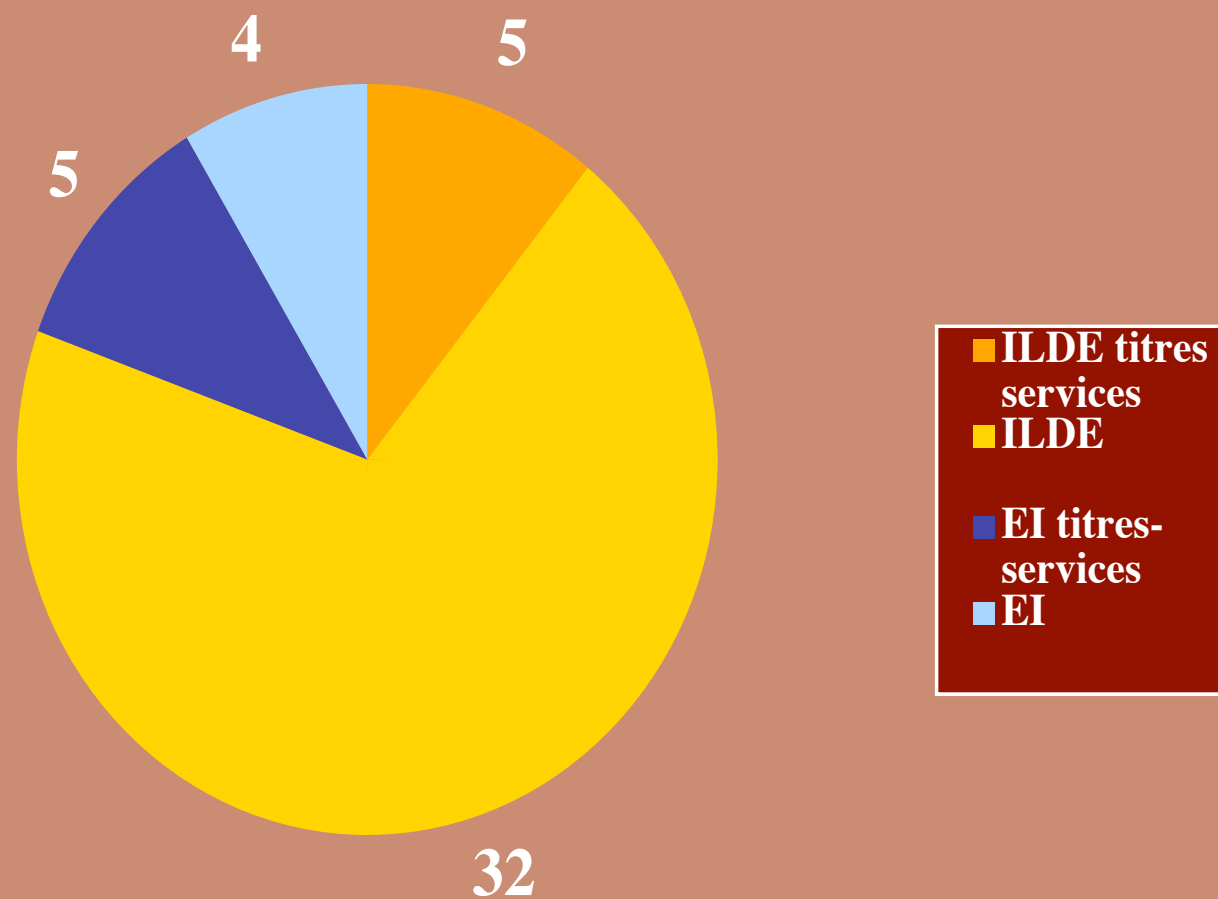
DATES des 46 AGREMENTS par le Gouvernement

DATE	NOMBRE
Septembre 2005	21
Novembre 2005	7
Avril 2006	5
Mai 2006	2
Juillet 2006	3
Septembre 2006	8 (+ 3 en cours)

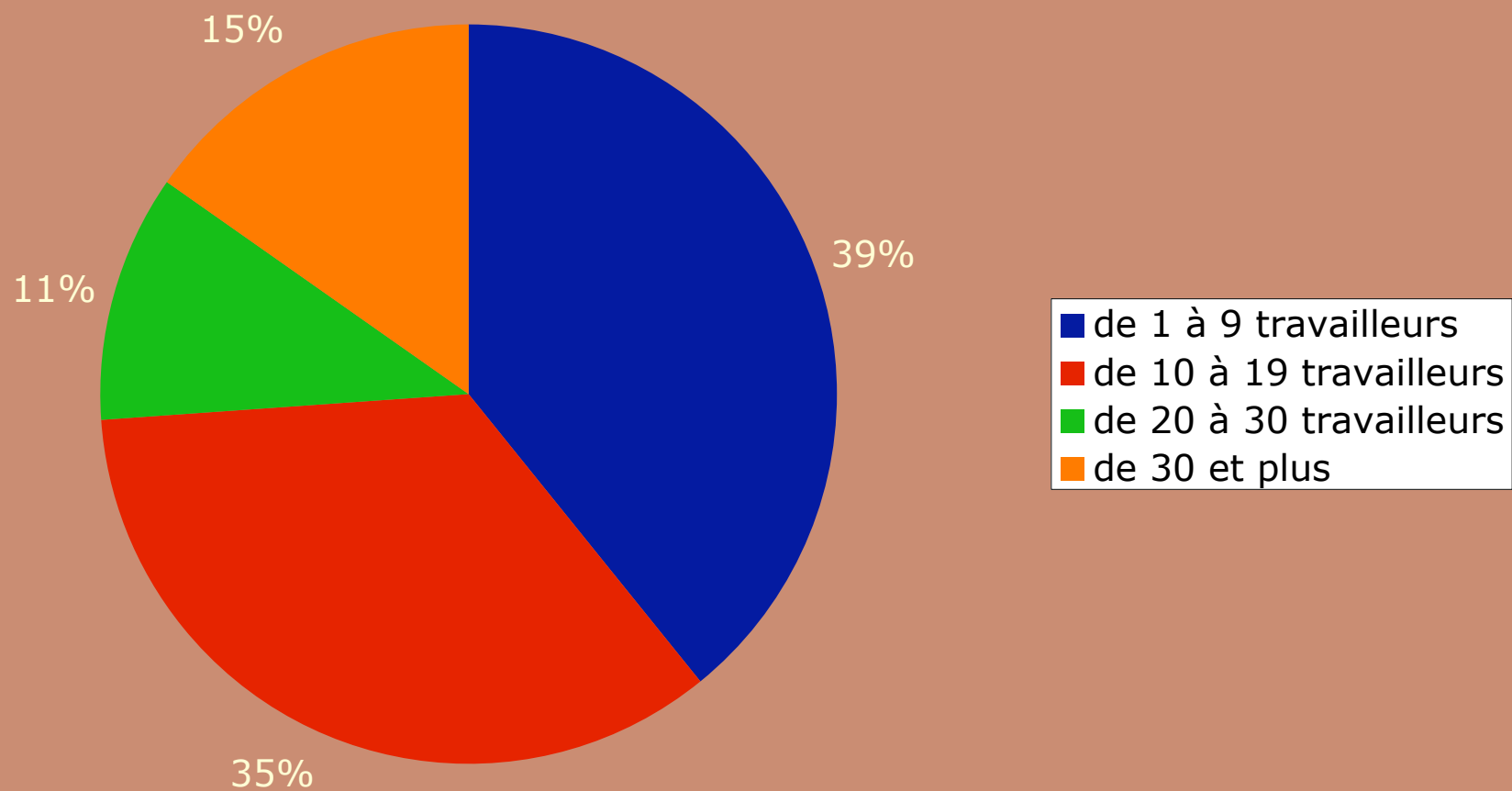
Répartition ILDE/EI



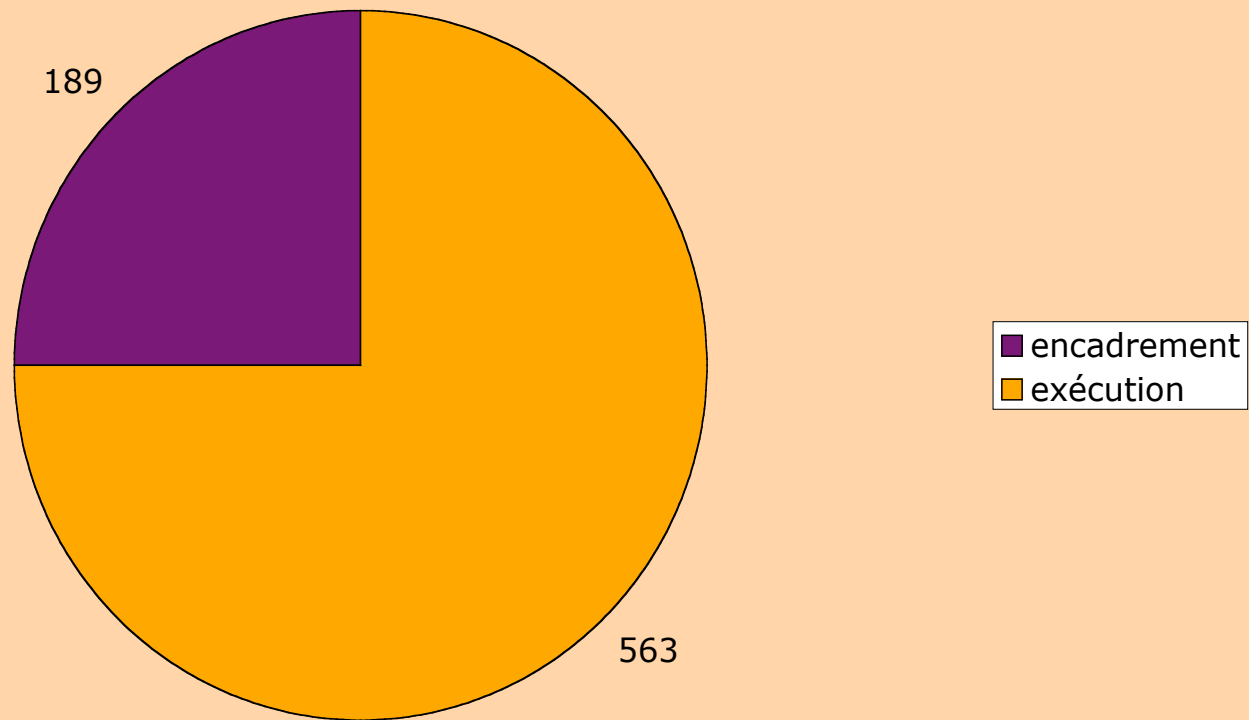
Les titres-services : 22%



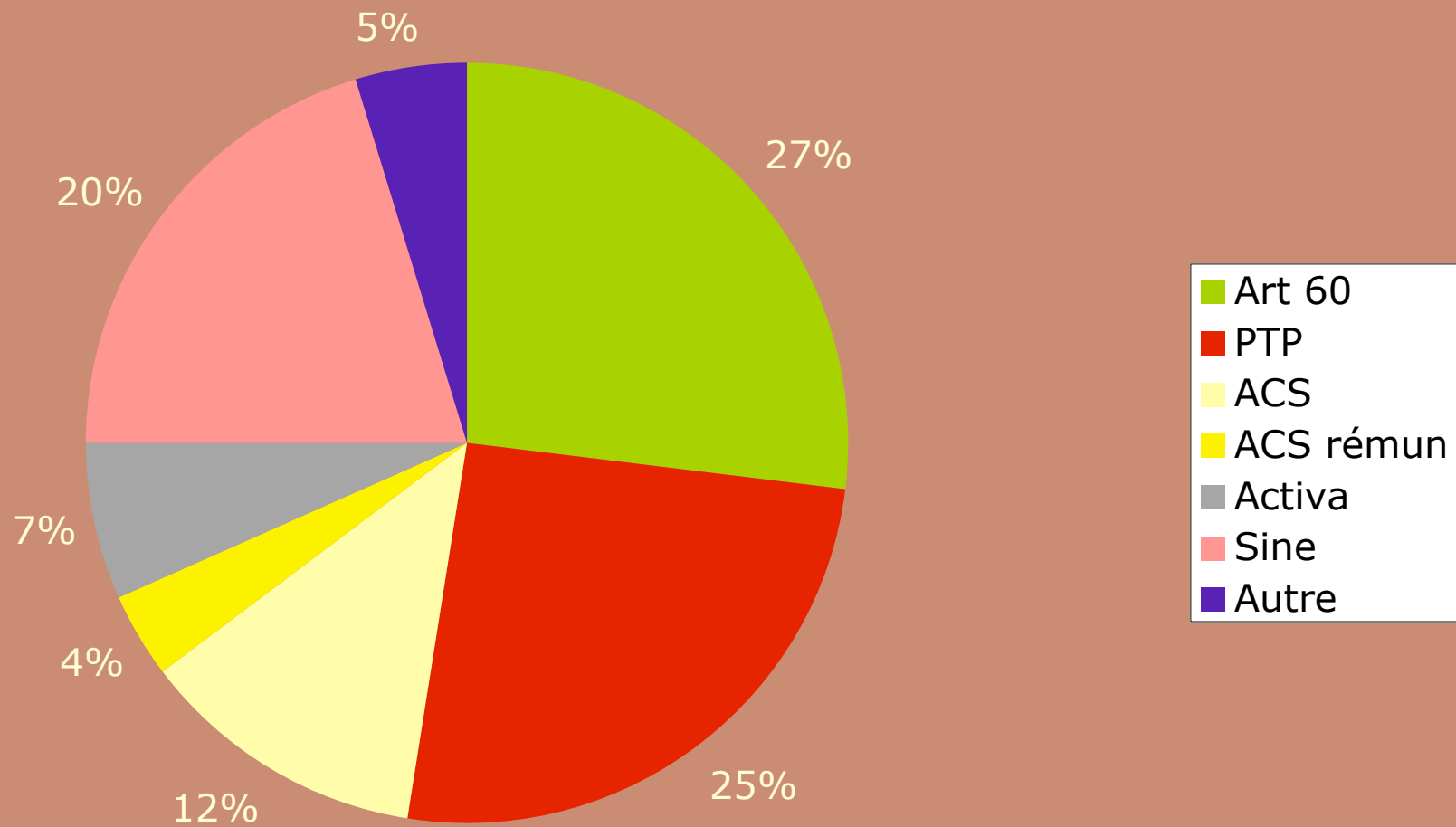
TAILLE DES ORGANISMES



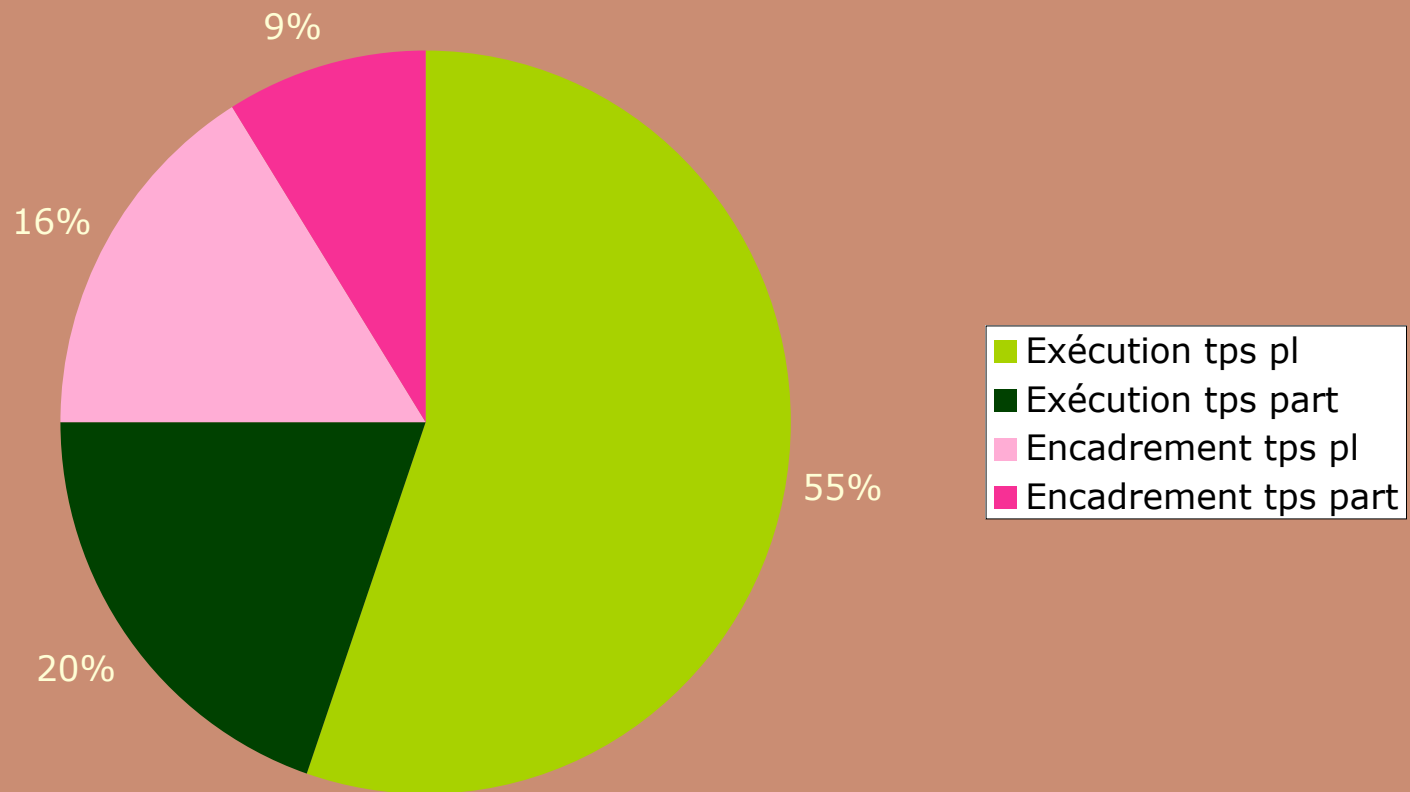
752 emplois : 25% encadrement
75% exécution



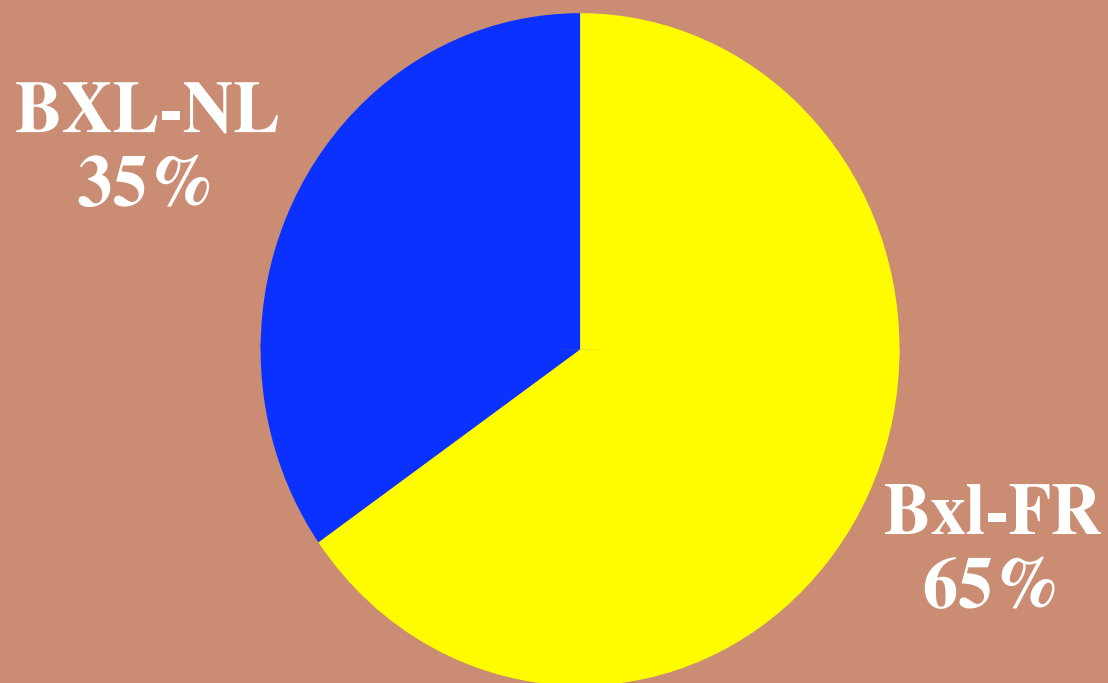
STATUT DES TRAVAILLEURS du PUBLIC-CIBLE



TEMPS PLEINS-TEMPS PARTIELS



Néerlandophones-Francophones



SECTEURS D'ACTIVITE

- BÂTIMENT
- HORECA
- AIDE AUX PERSONNES
- ANIMATION SPORTIVE
- TIC
- COMMERCE SOCIAL OU EQUITABLE
- ECHANGES NORD-SUD

DES QUESTIONS

- Les commissions paritaires
- Les investissements
- Le financement global régional
- Les emplois-sas et après
- Les évaluations : qu'est qu'une initiative réussie?